



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

Maureen Boigen
Psychogénéraliste - Constellatrice
Formatrice et Directrice du CFTTA

PRISES EN CHARGE

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

Il est possible de demander une prise en charge aux organismes suivants si vous êtes concernés-es en tant qu'indépendant et/ou profession libérale.

- Le FIFPL
- L'AGEFICE
- Le POLE EMPLOI (sous certaines conditions)

Le FIF-PL - <https://www.fifpl.fr/>

(Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux)

Toute demande préalable de prise en charge doit être saisie en ligne sur le site du FIF PL,

Selon l'article 2 - Conditions de conventionnement

- Seule une action de formation débutant dans les trois mois maximum suivant la date de dépôt de la demande de convention pourra être prise en considération et engendrer l'établissement d'une convention.

Liste des documents à fournir

- programme de la formation
- devis de la formation
- Convention après accord du FIFPL

Feuilles d'émargement signées pendant la session de formation

Après la formation, vous devez :

déposer sur votre compte du site FIF PL votre attestation de présence et de règlement qui vous sera adressée par Intégralis les jours suivants la formation.

L'AGEFICE - <https://communication-agefice.fr/>

(Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services)

Toute demande préalable de prise en charge doit être saisie en ligne sur le site de L'AGEFICE, au plus tard, dans le mois suivant le 1er jour de formation.

Liste des documents à fournir

CFTTA- Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon –
Tel. 06 43 18 52 81 Email : CFTTA33@hotmail.fr- n° siret : 43453964900062
enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Organisme de formation certifié Qualiopi au titre d'actions de formation



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine

- programme de la formation
- devis de la formation.

Sur place, vous devez signer les feuilles d'émargement pendant la session de formation

Pôle Emploi

Vous devez être inscrits comme demandeur d'emploi. Pour un financement, vous renseigner directement auprès de votre conseiller.

CFTTA- Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles d'Aquitaine, représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta - 33120 Arcachon –
Tel. 06 43 18 52 81 Email : CFTTA33@hotmail.fr- n° siret : 43453964900062
enregistré sous le n° 75331370433 auprès du Préfet de Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Organisme de formation certifié Qualiopi au titre d'actions de formation